il ne pourrait être associé sans l'affaiblir à une critique si virulente du paganisme. — M. P. Bernard enregistre l'argument.

M. F. Chamoux félicite son collègue d'avoir osé croiser le fer avec Kalkmann qui prétendait montrer, dans son ouvrage *Pausanias als Perieget*, que Pausanias n'avait pas mis les pieds en Grèce. A propos de Glaukippé, mère d'un éléphant, mentionnée dans le catalogue, un rapprochement peut être fait avec une information que nous apporte Pausanias, justement : cet auteur, au livre I, dans sa description de l'Acropole, au sujet du Minotaure, présente comme un fait couramment admis que les femmes puissent donner le jour à des monstres.

M. Van Effenterre transmet alors la Présidence des débats à M. J.-M. André, et celui-ci appelle M. J.-P. Néraudau à s'interroger sur : *Un rituel archaïque d'expulsion redécouvert par Caligula*[1] ?

La vitalité alerte de cette conférence a séduit M. J.-M. André, lequel ne serait pas loin d'y trouver une apologie de l'empereur fou.

Tel est, souligne M. H. Le Bonniec, le mérite de M. Néraudau, d'avoir essayé de comprendre le comportement de Caligula : cette étude, et les rapprochements desquels elle est déduite, semblent pleinement convaincants.

Le R. P. M. Testard signale un rapprochement possible avec l'hymne de Prudence à saint Cassien d'Imola.

M. P.-M. Martin adhère à l'hypothèse d'une résurrection des rituels archaïques sous Caligula et il suggère lui-même d'interpréter l'épisode du pont établi par ce Prince sur la baie de Naples, à Pouzzoles, en référence au vieux rituel indo-européen de maîtrise des eaux comme signe de souveraineté.

Interviennent également MM. J. Beaujeu et P. Flobert.

V.

## SÉANCE DU SAMEDI 10 MAI 1986

Président : M. J.-M. André.

**Communications à l'ordre du jour.**

I. — Mme M.-D. Joffre, *La signification temporelle et aspectuelle de l'adjectif en -*to* (texte publié dans ce volume, p. 211-222).

M. J.-M. André dit à quel point il a apprécié cette communication facile à suivre, rassurante en ses conclusions. Il laisse la parole aux spécialistes de langue latine.

En premier lieu, M. G. Serbat félicite son élève pour sa prudence, qui l'a dissuadée de ramener à l'unité des réalités disparates. Mme Joffre n'en a pas moins présenté sur l'adjectif en *-*to* des vues nouvelles. Elle a eu bien raison d'insister sur ce qu'il se situe « hors *deixis* » ; de rappeler aussi comme est fréquente chez les auteurs latins l'ellipse de l'auxiliaire : ce fait doit être relié, certainement, à la valeur propre de l'élément *-*to*. Peut-être

1. Étude à paraître dans les *Mélanges offerts à M. Henri Le Bonniec*, actuellement en préparation (collection Latomus, Bruxelles, 1988).

aurait-il fallu dire qu'un procès accompli, comme celui qu'exprime l'adjectif en *-tus*, est nécessairement un procès *dépassé* (même s'il dure encore dans ses effets). Il ne saurait alors, quoiqu'on dise, exprimer la concomitance.

M. P. FLOBERT intervient en ce sens. Dans César, *B. G.*, IV, 13, 4 (*eadem et perfidia et simulatione* usi *Germani... ad eum in castra uenerunt*), *usi* ne peut pas être pris pour l'équivalent strict du participe présent français. D'autre part, la distinction participe/adjectif ne lui a pas toujours semblé très nette.

Mais à cela M. J. HELLEGOUARC'H objecte que la même difficulté se pose pour le participe présent : que de fois ne trouve-t-on pas, dans l'hexamètre, de ces participes utilisés comme des adjectifs purs et simples !

Le R. P. M. TESTARD tâche d'évaluer le poids des considérations stylistiques, des exigences du mètre, du souci de l'euphonie : n'entraînent-elles pas, certaines fois, l'écrivain à préférer au participe présent la forme en *-tus*?

II. — M. J. BOËS, *Le mythe d'Achille vu par Catulle* (texte publié dans ce volume, p. 104-115).

En se tenant éloigné des controverses habituelles sur l'alexandrinisme de Catulle, l'auteur de cette belle communication a proposé d'une pièce fameuse du Véronais (64, 320-408) une exégèse plus morale qu'esthétique : M. J.-M. ANDRÉ l'en approuve fort ; il a de même été sensible à ce qu'on ait cherché à replacer dans une réalité historique, et romaine, un texte au sujet mythique, à la gloire d'un héros grec.

Sur ce point précisément M. Y. LEHMANN interroge le conférencier : pourquoi Catulle, si son propos est bien de méditer sur les destins romains, a-t-il fait choix d'un héros comme Achille? Est-ce sous l'influence d'un contexte alexandrin? — M. BOËS estime que, dans une pièce qui prétend célébrer les noces de Thétis et Pélée, l'évocation finale de la naissance d'Achille est assez naturelle.

M. A. MICHEL signale ce qui a fait à ses yeux la grande valeur de cette étude : elle aborde Catulle du côté de l'humanité, de la tendresse humaine. Il ajoute plusieurs suggestions : la poésie de Catulle résulte d'un dialogue avec Homère. La pièce 64 est un poème sur l'héroïsme. Peut-on dire qu'Homère aimait la guerre? et Catulle? Le finale du poème ne rend-il pas un son désespéré? La quatrième églogue de Virgile pourrait fournir, sans doute, une confirmation à l'interprétation romaine des *Noces de Thétis et de Pélée*.

VI.

## SESSION DE PRINTEMPS

de la Société des Études latines
(samedi 14 et dimanche 15 juin 1986)

Grâce à l'activité dynamique de leur Président, M. J.-M. ANDRÉ, secondé efficacement par M. J.-F. BERTHET, les membres de la Société des Études latines eurent, cette année, la possibilité de transporter le lieu de